



FRH5- Initiation aux statuts de la Fonction Publique Territoriale

Initiation aux statuts de la Fonction Publique Territoriale : compréhension des grands principes, des catégories d'agents, des droits et obligations, ainsi que des mécanismes de carrière et de rémunération.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des apprenants

- Élus locaux récemment élus ou prenant leurs fonctions
- Agents débutants ou nouvellement recrutés dans la Fonction Publique Territoriale
- Responsables de service et encadrants découvrant le statut de la FPT

Prérequis

Accessibilité et délais d'accès

Qualité et indicateurs de résultats

Le taux de satisfaction des participants est recueilli à l'issue de chaque session au moyen d'un questionnaire de satisfaction. Le taux de présence et d'assiduité est établi à partir des feuilles d'émargement signées par demi-journée. Le taux de réussite ou d'atteinte des objectifs pédagogiques est apprécié au regard de l'évaluation des acquis réalisée en fin de formation. Le taux de recommandation de la formation est également suivi.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les grands principes des statuts de la Fonction Publique Territoriale
- Identifier les différentes catégories d'agents et leurs particularités
- Appréhender les droits et obligations des fonctionnaires territoriaux
- Connaître les mécanismes de carrière et de rémunération dans la FPT

Contenu de la formation

- Introduction et cadre général
 - Introduction aux statuts de la FPT
 - Historique et cadre juridique des statuts
- Les trois fonctions publiques
 - Les trois fonctions publiques : différences et spécificités
- Catégories d'agents
 - Les catégories d'agents
 - Catégories A, B et C : missions, responsabilités et champs d'action
- Statuts des agents
 - Différences entre titulaires, contractuels et vacataires
- Droits et obligations des agents territoriaux
 - Les droits et obligations des agents territoriaux
 - Droits fondamentaux : droit à la formation, droit syndical, protection sociale
 - Obligations : devoir de neutralité, respect du devoir de réserve, disponibilité
- Gestion des carrières

CDGFPT88

1 chemin l'Orée du Bois

88390 UXEGNEY

Email : competences-et-territoires@cdg88.fr

Tel : +33354046025



- Gestion des carrières dans la FPT
- Principes d'avancement : avancement d'échelon et de grade
- La mobilité : mutations et détachements
- Rémunération et régime indemnitaire
 - Rémunération et régime indemnitaire
 - Structure de la rémunération : traitement indiciaire, primes et indemnités
 - Introduction au régime indemnitaire (RIFSEEP)
- Études de cas et échanges
 - Études de cas et échanges pratiques
 - Analyse de situations concrètes
 - Questions-réponses avec les participants

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formation animée par des spécialistes des statuts et carrières au sein de la FPT. Divers intervenants en charge du thème abordé.

Ressources pédagogiques et techniques

- Apports théoriques (supports écrits et diaporama)
- Études de cas concrets et mises en situation
- Échanges interactifs entre participants et formateur
- Supports pédagogiques remis aux participants

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée
- Quiz d'évaluation des connaissances acquises
- Questionnaire de satisfaction

Prix : 76.00